



Conseil Économique
et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/1999/162
28 avril 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-cinquième session
Point 9 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS
FONDAMENTALES, OÙ QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE

Lettre datée du 26 avril 1999 adressée à la Présidente de la
Commission des droits de l'homme par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de la République
fédérale de Yougoslavie auprès de l'Office
des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint * un document intitulé "Assessment of the NATO aggression against the Federal Republic of Yugoslavia based on the standards of the FRY's internal legal system and international law" (Évaluation de l'agression de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie en fonction des normes du droit interne de cet État et du droit international), que la Cour constitutionnelle fédérale de la République fédérale de Yougoslavie a publié le 18 avril 1999. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel de la cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme au titre du point 9 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Branko **Brankovic**

*L'annexe est reproduite telle quelle, dans la langue dans laquelle elle a été reçue.